



Site à but lucratif, quelles démarches ?

Par **golden_eagle**, le 11/12/2011 à 12:18

Bonjour,

Je souhaite réaliser un site à but lucratif, c'est à dire de vente de service, mais je ne sais pas s'il est nécessaire de réaliser des démarches administratives. J'ai également entendu dire que les revenus n'étaient pas à déclarer en deçà d'une certaine somme.

Pourriez-vous m'éclairer et m'en dire plus ?

Merci

Par **golden_eagle**, le 16/12/2011 à 21:32

J'aimerais pouvoir me lancer dans ce projet assez rapidement et sans craindre le moindre problème judiciaire, pourriez-vous donc m'aider et m'informer sur ce sujet ?

Cordialement

Par **golden_eagle**, le 24/12/2011 à 09:28

Quelques renseignements s'il vous plait ?

Par **golden_eagle**, le **03/01/2012** à **20:25**

2 réponses, celle-ci la 3eme, les miennes.

Je suis très déçu par votre site.

Rien en 1 mois c'est honteux.